

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 SEPTEMBRE 2014**Objet : COMMISSION DES MARCHES : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM.
FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MONNET
- PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE

Intervention du Président BAILLY

Suite au décès de Christian Jacquet, la Chambre doit désigner un nouveau membre pour siéger à la commission des marchés.

Le bureau vous propose de désigner Patrice Fontenat.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, approuve la désignation de Patrice Fontenat, pour siéger à la Commission des Marchés de la CCI de l'Ain.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	19
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président